

Formation

La nouvelle LOF crée un besoin de formation et d'appréhension par les différents acteurs. Le besoin de formation est lié notamment à la nécessité d'adapter les compétences professionnelles des acteurs qui interviennent dans la gestion des finances publiques au nouvel environnement budgétaire ainsi que d'intégrer en priorité les changements fondamentaux introduits par la LOF. A cet égard et comme déjà mentionné, un plan de formation venant en appui au plan d'action et au plan de communication, a été établi dans le cadre de la coopération entre le Maroc et l'Union Européenne. Ce plan de formation dédié à la mise en œuvre de la LOF, vise à répondre aux besoins de formation créés par les dispositions de la nouvelle LOF afin de faciliter notamment le passage d'une logique budgétaire de moyens à une logique budgétaire de résultats. Il est destiné à tous les acteurs du système budgétaire.

A cet effet, le plan de formation a un double objectif. Un objectif général qui vise le renforcement des capacités de tous les acteurs concernés par les modifications législatives et réglementaires impliquées par la mise en œuvre de la LOF et des objectifs opérationnels qui peuvent se résumer en :

- Former les cadres et responsables des administrations et institutions publiques aux nouveaux métiers et aux nouvelles compétences requises par la mise en œuvre de la LOF ;
- Diffuser les nouveaux concepts et procédures relatifs à la préparation, à la gestion et au suivi et à l'évaluation en mode LOF ;
- Intégrer les bonnes et les meilleures pratiques ;
- Créer un langage commun chez les gestionnaires des finances publiques ;
- Accompagner le changement en développant une nouvelle culture managériale orientée résultats et performance.

Ainsi, la formation se situe comme vecteur essentiel visant le renforcement des compétences et l'appropriation de la nouvelle gestion budgétaire.



Source URL: <http://lof.finances.gov.ma/fr/deploiement-de-la-reforme/conduite-de-changement/formation>